

En route vers l'école

Le Rucher



SAINTE-JULIE

Si vous êtes un parent

- Favorisez la marche ou le vélo pour accompagner votre enfant sur le trajet de l'école ;
- Faites le trajet vers l'école quelques fois avec votre enfant ;
- Respectez les zones d'arrêt interdit et déposez votre enfant dans la zone prévue à cet effet ;
- N'utilisez pas le débarcadère des autobus et le stationnement réservé au personnel ;
- Conduisez prudemment, ne faites pas de virage en U ou toute autre manœuvre dangereuse ;
- Vérifiez dans vos rétroviseurs avant d'ouvrir la portière.

Si tu es un élève

- Marche en compagnie d'amis ou de voisins, en plus d'être amusant, c'est sécuritaire ;
- En vélo, assure-toi de mettre un casque ;
- Respecte les feux de circulation, les arrêts obligatoires et les consignes de la brigadière ;
- Traverse toujours aux intersections et jamais entre deux voitures stationnées ;
- Emprunte toujours les corridors scolaires. Si ce n'est pas possible, déplace-toi sur le bord de la rue, en sens inverse des voitures ;
- Reste calme sur le trajet, ce n'est pas le moment de jouer ou de te chicaner ;
- Apprends à reconnaître les brigadières et les adultes de confiance ;
- N'accepte jamais les cadeaux d'un inconnu, même s'il est convaincant. N'embarque pas dans son véhicule, et s'il te demande de l'aide, ignore-le et continue ton chemin.

Pourquoi favoriser le transport actif ?

Le transport actif consiste à mettre la voiture de côté en utilisant sa propre énergie pour se rendre à l'école ; le vélo, la trottinette, la marche, etc. Le transport actif est bénéfique pour la santé et pour l'environnement.

Si plus d'enfants vont à l'école à pied ou à vélo

Le nombre de véhicules sur la route diminue

Les accès à l'école sont plus sécuritaires

Le sentiment de sécurité augmente et les parents sont rassurés

Si vous êtes un automobiliste

- Respectez la limite de vitesse de 30 km/h en zone scolaire et la signalisation ;
- Restez vigilant en zone scolaire, les enfants peuvent être imprévisibles ;
- Soyez courtois et accordez la priorité aux enfants, qu'ils soient accompagnés ou non d'une brigadière ;
- Prévoyez votre temps le matin afin d'adopter des comportements sécuritaires sur la route.

Comment identifier une zone scolaire ?

- Marquage de la chaussée pour délimiter la zone scolaire ;
- Signalisation avec lumière clignotante afin de signifier la zone scolaire et la limite de vitesse à 30 km/h.

Corridors scolaires : un trajet sécuritaire

Un réseau de corridors scolaires a été élaboré afin d'identifier les chemins à suivre et à privilégier pour se rendre à l'école en toute sécurité. Référez-vous au plan pour connaître le meilleur trajet à utiliser.



Débarcadère des autobus scolaires

Une section de la rue Savaria, du côté de l'école, est réservée aux autobus.

Il est interdit de dépasser un autobus scolaire dont le panneau d'arrêt est déplié ou dont les feux rouges intermittents clignotent.

Évitez d'utiliser cet espace pour faire des virages en U ou des changements de direction.



Autour de l'école Le Rucher

- Le stationnement est réservé au personnel du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 16 h ;
- Les enfants ne doivent pas circuler dans le stationnement réservé au personnel ;
- L'arrivée et le départ des élèves transportés en voiture doivent s'effectuer du côté de l'école, sur la rue Savaria ;
- Il est suggéré d'utiliser les rues de la Coulée et Décarie pour réduire le nombre de véhicules dans la zone scolaire ;
- L'arrêt et le stationnement sont autorisés pour une période de 20 minutes entre 6 h 30 et 16 h, du côté de l'école, sauf aux endroits indiqués :
 - › Sur la rue Savaria, du côté opposé à l'école ;
 - › Sur la rue Lapointe entre les rues de la Coulée et Langevin.